

À l'aube d'une identité acadienne transnationale : le premier Congrès mondial acadien

Par Alyson Blaquière, candidate à la maîtrise en histoire à l'Université Laval

Dès leur première édition en 1994, les Congrès mondiaux acadiens (CMA)^[1] transforment en enjeu majeur la définition même de la communauté acadienne. Ils questionnent l'image traditionnelle d'une Acadie ancrée dans un espace essentiellement limité aux Maritimes pour tenir compte du fait que les Acadiens ont essaimé un peu partout après la Déportation de 1755, du Canada à la France, en passant par les États-Unis, l'Angleterre et les Antilles. Au fil du temps, différentes communautés se sont alors développées, se forgeant des identités spécifiques tout en empruntant aux cultures environnantes. Lors du premier CMA de 1994, plusieurs questions sont donc lancées. Tous ces foyers participent-ils au projet identitaire acadien ? Existe-t-il une « Grande Acadie » qui s'étend par-delà les frontières nationales ou la véritable Acadie se limite-t-elle à son berceau des Maritimes ? À travers l'étude du Congrès de 1994, nous analyserons les débats qui opposent les partisans d'une Acadie « transnationale » disséminée dans l'espace à ceux d'une Acadie « nationale » bien ancrée dans un territoire homogène.

Nous définirons d'abord les notions « identité », « national » et « transnational », puis nous montrerons de quelle manière la communauté acadienne en vient à placer le transnational au cœur de sa définition identitaire. Finalement, nous exposerons le discours de la « Grande Acadie » mis de l'avant par le CMA avant de présenter les critiques de ses détracteurs. Pour tenter de cerner au mieux l'importance de la perspective transnationale dans ces débats, nous baserons notre analyse sur les actes des conférences et des tables rondes du Congrès de 1994 qui ont abordé divers thèmes, par exemple : communications, culture, patrimoine, économie et éducation^[2]. Ces documents se révèlent pertinents, car ils reflètent une redéfinition de l'identité acadienne qui traduit le désir d'inclusion de la diaspora.

L'identité, le national et le transnational : trois concepts clés

En ce qui concerne le concept d'identité, nous nous inspirerons surtout de l'approche du sociologue Fernand Dumont. Selon lui, ce sont notamment les idéologies, l'histoire et la littérature d'une nation qui participent à construire son identité. En ce sens, l'identité acadienne ne peut être pensée en tant que telle qu'à partir du milieu du XIX^e siècle. Sa première manifestation prend la forme de la publication, en 1847, du poème *Evangeline* d'Henry Longfellow (traduit en français par Pamphile Le May en 1865)^[3]. D'autres référents identitaires nationaux sont ensuite adoptés pendant les

Conventions nationales des années 1880 : la fête nationale, le drapeau, l'hymne, l'insigne et la devise[4]. Puis, dans un autre ordre d'idée, considérant l'apport des influences et des affinités intercommunautaires dans la construction identitaire acadienne, rappelons que le sociologue Michel Castra précise que les interactions sociales façonnent les identités collectives. Celles-ci, selon lui, « trouvent leur origine dans les formes identitaires communautaires où les sentiments d'appartenance sont particulièrement forts (culture, nation, ethnies...)?»[5]. Cette thèse de Castra nous sera utile pour comprendre comment la diaspora acadienne développe parallèlement des sentiments d'appartenance envers l'Acadie ainsi qu'envers d'autres communautés ethnoculturelles. Les Acadiens de la diaspora se perçoivent des affinités avec différents groupes, ce qui influence leur processus de construction identitaire[6].

Dans cet article, nous étudions l'identité acadienne à l'échelle nationale et transnationale. Lorsque nous parlons du cadre national, nous faisons surtout référence à l'État-nation dont le pouvoir s'exerce à l'intérieur d'un espace délimité par des frontières. Toutefois, quand nous abordons la « nation acadienne », expression très utilisée par les Acadiens, c'est plutôt la dimension ethnoculturelle qui est mobilisée. Comme le souligne l'historien François Bédarida, « l'ethnicité [est] constituée entre autres par la langue, la religion, l'histoire et les références historiques partagées[7] », ce qui légitime, uniquement sur le plan ethnoculturel (et non sur les plans géopolitique et sociopolitique sur lesquels repose également la définition de la nation), que les Acadiens se considèrent comme une nation. Lorsque nous opposons l'Acadie nationale à l'Acadie transnationale, nous confrontons donc l'Acadie qui existe à l'intérieur des frontières étatiques canadiennes à celle qui les transcende.

L'histoire transnationale, enfin, troisième socle conceptuel que nous utilisons, est un courant historiographique proche de l'histoire globale, prolifique depuis les années 1990 et dont l'objectif est d'étudier « des flux de personnes, d'idées, d'objets, de textes ou de services qui se développent à la fois entre les États-nations, mais aussi au-dessus, au-delà et en deçà de ceux-ci[8] ». Selon l'historien Pierre-Yves Saunier, les objets d'étude traités sous cet angle sont simultanément saisis aux niveaux local, national et international[9]. C'est précisément ce à quoi nous faisons référence lorsque nous parlons des Acadies nationale et transnationale. La première s'est affirmée dès le XIX^e siècle, notamment grâce aux Conventions nationales acadiennes qui ont vu le jour à cette époque, tandis que la seconde s'exprime dans les Congrès mondiaux acadiens qui apparaissent en 1994.

Vers un premier Congrès mondial acadien

Depuis la fin du XIX^e siècle, soit depuis la naissance de ce que l'on pourrait appeler la « nation acadienne[10] » et jusqu'aux années 1960-1970, les Acadiens tendent à ancrer leur discours identitaire dans une conception très territoriale de l'Acadie.

Les politologues Chedly Belkhodja et Roger Ouellette soulignent néanmoins la prise de conscience d'un échec, dans les années 1970, à rattacher l'acadianité à un territoire précis. Cet échec ouvre alors la voie à une conception différente de l'espace acadien, qui est désormais davantage pensé comme un ensemble de réseaux ou de mouvements identitaires qui se déploient par-delà les frontières. De ce fait, dès le tournant des années 1980, les Acadiens semblent déjà prendre leurs distances avec la logique d'appartenance à un territoire défini par des frontières nationales, ouvrant ainsi la

porte à l'idéation d'une acadianité transnationale[11]. Au lieu d'être pensée comme unitaire et homogène, l'identité acadienne peut alors être vue comme étant multiple, fragmentée et modelée au gré des contextes particuliers des régions, des provinces et des pays[12]. C'est justement en prenant conscience de cette réalité que, lors d'un événement organisé par la Société acadienne de l'Alberta en 1988, l'idée d'un rassemblement mondial des Acadiens est lancée. Un groupe d'Acadiens originaires de différentes provinces canadiennes entreprend alors des démarches pour créer un événement d'envergure mondiale visant à raviver le lien qui unit les Acadiens du monde qui, bien qu'éloignés, partagent toujours un héritage commun[13]. Ce sont là les racines du projet du CMA ; on affirme l'existence d'une Acadie « aterritoriale » et, en quelque sorte, transnationale[14]. L'Acadie de la diaspora passe donc de l'arrière-scène à l'avant-scène, tandis que ses liens avec l'Acadie nationale originelle sont affirmés[15].

« Les Acadies » se rencontrent : la diaspora à l'avant-scène

Lorsque s'ouvre en 1994 le premier Congrès mondial de l'Acadie, son instigateur, Jean-Marie Nadeau, défend l'intérêt d'affirmer une identité acadienne élargie. Tout en déclarant que « l'Acadie d'ici » (celle des Maritimes) n'a pas nécessairement besoin de « l'Acadie mondiale » (celle de la diaspora) pour exister ou s'épanouir, il avance néanmoins que l'une et l'autre peuvent se nourrir mutuellement[16].

Julien Massicotte, sociologue spécialiste de l'Acadie, évoque la dualité entre l'Acadie des Maritimes et celle de la diaspora qui couve durant le CMA. Il signale l'impossibilité de parler de l'Acadie sans mentionner l'apport particulier de « l'Acadie des Maritimes », notamment du Nouveau-Brunswick[17]. D'une part, il faut reconnaître l'espace national où l'Acadie s'est effectivement créée, recrée et régénérée au fil du temps. D'autre part, les Acadiens de la diaspora ont indubitablement joué un rôle, à plus ou moins grande échelle, dans la construction de l'identité acadienne.

Logo du CMA de 1994

Tout au long du Congrès, les allocutions allant dans le sens d'une identité acadienne transnationale s'enchaînent. Edwidge Leblanc, une intervenante venue de la Baie-des-Chaleurs, parle d'une diaspora sur laquelle les diverses communautés acadiennes peuvent compter pour briser leur isolement et ainsi préserver leur vitalité[18]. D'autres Acadiens participants, dont l'auteur-compositeur-interprète Calixte Duguay, critiquent la tendance à réduire l'Acadie à un territoire limité aux Maritimes. Pour eux, il existe plutôt « des Acadies » qui s'étendent à travers le monde[19]. Earlene Broussard, directrice générale du *Council for the Development of French in Louisiana*, renchérit pour sa part en soutenant que les Acadiens de la diaspora développent des identités qui leur sont propres en fonction des régions dans lesquelles ils se sont établis et des autres communautés ethnoculturelles qui gravitent autour d'eux[20]. Un étudiant de Nouvelle-Écosse, Wade Aucoin, soutient que l'Acadie ne se limite pas à un espace géographique précis et qu'elle peut exister partout où les Acadiens ont la volonté de l'implanter. À terme, ce qu'avancent finalement tous ces intervenants, c'est que l'Acadie se porte d'abord et avant tout dans la tête et dans le cœur, qu'elle peut s'épanouir partout et qu'il n'y a plus lieu de la réduire à une conception purement territoriale[21].

Quels Acadiens pour quelle(s) Acadie(s) ?

Si plusieurs congressistes mettent de l'avant, en 1994, une Acadie et une identité acadienne transnationales, il n'en demeure pas moins que ces idéaux ne font pas l'unanimité. Laissant de côté les partisans d'une Acadie « des Maritimes », nous nous concentrerons plutôt sur ceux qui prônent l'Acadie transnationale en montrant qu'il n'y a pas consensus au sein même des tenants de cette approche. Plusieurs Acadiens blâment les organisateurs du Congrès de vouloir avant tout rejoindre les « Acadiens et Acadiennes de souche, authentiques descendants des familles déportées au 18^e siècle[22] ». Les descendants de familles qui n'ont pas connu la Déportation ou qui se sont installés dans les Maritimes après le Grand Dérangement sont exclus, de même que les Acadiens qui ne parlent plus français ou ceux qui ont été assimilés à d'autres cultures au fil des siècles[23]. Il y a donc peut-être motif à s'interroger quant aux nouveaux enjeux identitaires qui peuvent découler de ce premier CMA et de « sa » conception de l'Acadie transnationale. Il est vrai que le recours à la généalogie pour définir un Acadien a le défaut d'exclure ceux qui sont arrivés après la Déportation ainsi que ceux qui ont simplement embrassé la cause acadienne tout en faisant parfois plus pour elle que bien des Acadiens « de souche »[24]. Ces critiques laissent penser que certains pouvaient effectivement craindre que la diaspora n'ait qu'un rôle de spectatrice à jouer au sein de la grande « nation » acadienne mise de l'avant par les organisateurs du CMA[25].

Le projet du CMA renvoie à une acadianité qui transcende les frontières régionales, provinciales et nationales. Pourtant, les frontières ayant parfois joué un rôle déterminant dans la définition identitaire de certaines communautés acadiennes, il semble difficile d'évacuer totalement cette composante des constructions identitaires diverses. C'est par exemple le cas pour les Brayons, qui vivent à la croisée du Nouveau-Brunswick, du Québec et du Maine. Ils ont une identité distincte du fait de leurs héritages acadien, canadien-français et américain. C'est également le cas des Acadiens du Québec, du Massachusetts, de la Louisiane, etc., qui ont des sentiments d'appartenance multiples. Plusieurs Acadiens, dont Daniel Galarneau du Québec et Doris Léger du Massachusetts, viennent donc au Congrès pour soutenir qu'il y a un cumul des identités et des sentiments d'appartenance dans les différentes communautés acadiennes à travers le monde, ce dont doit tenir compte le projet d'Acadie transnationale porté par le CMA[26]. Curtis Joubert, le maire d'Eunice, en Louisiane, vient pour sa part clamer qu'il existe « d'autres Acadies », vivantes et dynamiques, ailleurs que dans les Maritimes, qui mettent le déploiement et le rayonnement de l'acadianité à l'avant-plan[27]. Finalement, au terme de ce premier CMA, et malgré les craintes formulées par certains congressistes, l'idée d'une Acadie transnationale semble bien l'emporter.

Conclusion

En somme, le premier CMA met de l'avant l'idée d'une « Grande Acadie » sans frontières, tout en soulevant de nouvelles questions quant au rôle que peut ou doit jouer la diaspora dans la construction de l'identité acadienne, voire de qui peut vraiment se réclamer de cette diaspora. S'il semble clair qu'il existe plusieurs Acadies et plusieurs identités acadiennes, il reste néanmoins difficile de déterminer la place des Acadiens des Maritimes ainsi que celle des Acadiens de la diaspora dans cette grande « nation » acadienne des CMA.

La promotion d'une Acadie transnationale à travers le CMA est indéniable, mais la question identitaire acadienne demeure néanmoins complexe. Désormais, « l'identité n'est plus seulement une, mais métissée et plurielle[28] ». Au fil du temps, il semble effectivement subsister une trame identitaire de fond qui serait partagée par les Acadiens de la diaspora, bien que l'on ne puisse parler d'une identité acadienne unifiée. Lorsque l'on traite de l'Acadie de la diaspora, il y a indubitablement un facteur de première importance dont il faut tenir compte pour bien cerner la réalité diasporique : les lieux d'implantation. La diaspora est composée d'Acadiens qui se sont bâti des identités distinctes en fonction des endroits où ils se sont établis au fil du temps. C'est ainsi qu'on en vient à créer des identités plurielles au gré de ces lieux d'implantation et que de nombreux Acadiens deviennent en quelque sorte les produits de chevauchements identitaires[29].

Aujourd'hui, près de 25 ans après la tenue du premier CMA, et moins d'un an avant sa sixième édition, les Congrès constituent toujours un véhicule identitaire de premier ordre pour la grande communauté acadienne transnationale. Ces rassemblements ayant lieu tous les cinq ans dans différentes régions de cette Acadie sans frontières, les Acadiens continuent de tisser des liens entre les communautés disséminées dans l'espace tout en mettant de l'avant les particularismes identitaires des régions hôtes des Congrès. La dernière édition du CMA, *L'Acadie des terres et forêts*, tenue en 2014 dans le Madawaska (une région frontalière à la croisée du Nouveau-Brunswick, du Québec et du Maine) a effectivement su mettre en lumière la culture brayonne[30] tout en valorisant la grande Acadie ouverte sur le monde, privilégiée par la formule habituelle des CMA. Le prochain Congrès se tiendra en août 2019 dans le sud-est du Nouveau-Brunswick et sur l'Île-du-Prince-Édouard, cette dernière n'ayant encore jamais accueilli l'événement. Il sera d'ailleurs particulièrement intéressant de voir de quelle manière l'organisation mettra en valeur le rôle de la région, notamment de la ville de Miscouche, dans l'histoire identitaire acadienne sachant qu'elle recevait, en 1884, la seconde Convention nationale où ont vu le jour nombre de symboles identitaires. Cette édition du CMA marquera également le 25^e anniversaire des Congrès mondiaux acadiens. Bref, il s'agira certainement d'un Congrès stimulant et enrichissant pour la grande communauté acadienne.

Bibliographie

ALLAIN, Greg, « Fragmentation ou vitalité ? Regard sociologique sur l'Acadie actuelle et ses réseaux associatifs », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau, dir., *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 231-254.

ALLAIN, Greg et Isabelle MCKEE-ALLAIN, « La société acadienne en l'an 2000 : identité, pluralité et réseaux », dans André Magord, dir., *L'Acadie plurielle : dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, Moncton, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, 2003, p. 535-566.

BÉDARIDA, François, « Phénomène national et État-nation, d'hier à aujourd'hui », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 50, avril-juin 1996, p. 4-12.

BELKHODJA, Chedly et Roger OUELLETTE, « La reconnaissance de l'Acadie sur la scène internationale : de la diplomatie quasi étatique à la logique des réseaux »,

dans André Magord, dir., *L'Acadie plurielle : dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, Moncton, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, 2003, p. 567-592.

BRETON, Raymond. « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires ». *Sociologie et sociétés*, vol. 26, no 1, 1994, p. 59-69.

BUJOLD, Stéphane, « La diaspora acadienne du Québec : essai de contribution à l'élargissement du champ national acadien », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Balises et références. Acadies, francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Culture française d'Amérique, 2007, p. 461-486.

CASTRA, Michel, « Identité », dans Serge Paugam, dir., *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 2010, 127 pages.

COUTURIER, Jacques Paul, « La République du Madawaska et l'Acadie : la construction identitaire d'une région néobrunswickoise au XXe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 2, 2002, p. 153-184.

DORAIS, Louis-Jacques, « La construction de l'identité », dans Denise Deshaies et Diane Vincent, dir., *Discours et constructions identitaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Culture française d'Amérique, 2004, p. 1-12.

DUMONT, Fernand, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3, 1997, p. 419-467.

DUMONT, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1996, 400 pages.

GAUVIN, Karine, « Une analyse discursive de l'identité acadienne à l'aube du Congrès mondial acadien », dans Denise Deshaies et Diane Vincent, dir., *Discours et constructions identitaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Culture française d'Amérique, 2004, p. 57-76.

LEFEBVRE, Mélanie, « La construction et la manifestation identitaires chez les Acadiens du Québec : piste de réflexion », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Balises et références. Acadies, francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Culture française d'Amérique, 2007, p. 399-432.

MASSICOTTE, Julien. « L'Acadie du progrès et du désenchantement, 1960-1994 ». Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 2011, 375 pages.

MASSICOTTE, Julien, « Le territoire acadien. Contextes et perceptions », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Balises et références. Acadies, francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Culture française d'Amérique, 2007, p. 79-104.

SAUNIER, Pierre-Yves, « Circulations, connexions et espaces transnationaux », *Genèses*, vol. 4, n° 57, 2004, p. 110-126.

THÉRIAULT, Joseph Yvon, *L'identité à l'épreuve de la modernité : écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Nouveau-Brunswick, Éditions d'Acadie, coll. Essai, 1995, 323 pages.

Source

Congrès mondial acadien (1994 : Université de Moncton), *Le Congrès mondial acadien. L'Acadie en 2004 : actes des conférences et des tables rondes*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1996.

[1] Le Congrès mondial acadien est un festival culturel tenu tous les cinq ans depuis 1994, qui consiste à réunir la diaspora acadienne éparpillée un peu partout à travers le monde. Des rassemblements familiaux, des spectacles mettant en scène des artistes acadiens puis des conférences et des tables rondes portant sur l'Acadie constituent l'essentiel des activités du Congrès.

[2] Congrès mondial acadien (1994 : Université de Moncton), *Le Congrès mondial acadien. L'Acadie en 2004 : actes des conférences et des tables rondes*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1996.

[3] Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1996, p. 9; Fernand Dumont, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3 (1997), p. 423.

[4] La fête nationale (Notre-Dame-de-l'Assomption) est choisie en 1881, lors de la première Convention nationale acadienne. Les autres symboles sont adoptés en 1884, lors de la seconde convention : un drapeau (le tricolore étoilé), un hymne (Ave Maris Stella), un insigne et une devise.

[5] Michel Castra, « Identité », dans Serge Paugam, dir., *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 2010, p. 72-73.

[6] Louis-Jacques Dorais, « La construction de l'identité », dans Denise Deshaies et Diane Vincent, dir., *Discours et constructions identitaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Culture française d'Amérique, 2004, p. 5; Raymond Breton, « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, no 1 (1994), p. 59.

[7] François Bédarida, « Phénomène national et État-nation, d'hier à aujourd'hui », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 50 (avril-juin 1996), p. 6.

[8] Pierre-Yves Saunier, « Circulations, connexions et espaces transnationaux », *Genèses*, vol. 4, n° 57, 2004, p. 111.

[9] *Ibid.*

[10] La thèse de Fernand Dumont fait référence à une « nation acadienne » qui remonterait à la fin du XIX^e siècle, et qui se serait constituée dans la foulée des deux premières Conventions nationales acadiennes tenues à Memramcook et Miscoushe, respectivement en 1881 et 1884. Le sociologue Joseph-Yvon Thériault abonde en ce

sens en parlant de « l'idéologie nationale » que développe la communauté acadienne durant ces conventions. Pour lui, comme pour Dumont d'ailleurs, ce n'est véritablement qu'à partir de ce moment que les Acadiens se constituent vraiment en « nation » et se considèrent comme telle. Voir Joseph-Yvon Thériault, « Vérités mythiques et vérités sociologiques sur l'Acadie », dans Congrès mondial acadien, *op. cit.*, p. 266.

[11] Chedly Belkhodja et Roger Ouellette, « La reconnaissance de l'Acadie sur la scène internationale : de la diplomatie quasi étatique à la logique des réseaux », dans André Magord, dir., *L'Acadie plurielle : dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, Moncton, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, 2003, p. 582-583.

[12] Isabelle McKee-Allain, « Forces vives de l'Acadie : consolidation ou assimilation ? », dans Congrès mondial acadien, *op. cit.*, p. 280-281.

[13] Julien Massicotte, « L'Acadie du progrès et du désenchantement, 1960-1994 », thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 2011, p. 255-256.

[14] Notons toutefois que si la volonté d'énoncer une identité acadienne transnationale se dessine lors des premiers CMA, le terme « transnational » ne fait pas partie du vocabulaire utilisé. Nous pouvons cependant nous appuyer sur le courant de l'histoire transnationale pour expliquer et comprendre cette nouvelle conception de leur identité que développent alors les Acadiens.

[15] Joseph Yvon Thériault, *L'identité à l'épreuve de la modernité : écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Nouveau-Brunswick, Éditions d'Acadie, coll. Essai, 1995, p. 105.

[16] Jean-Marie Nadeau, « L'Acadie d'ici pour l'Acadie mondiale et vice-versa », dans Congrès mondial acadien, *op. cit.*, p. 54-55.

[17] Julien Massicotte « Le territoire acadien. Contextes et perceptions », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Balises et références. Acadies, francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Culture française d'Amérique, 2007, p. 97.

[18] Edwidge Leblanc, « Une structure de communication : les réseaux d'échanges », dans Congrès mondial acadien, *op. cit.*, p. 142.

[19] Calixte Duguay, « L'Acadie dans le village global », dans Congrès mondial acadien, *op. cit.*, p. 83-84.

[20] Earlene Broussard, « L'Acadie de la diaspora », dans Congrès mondial acadien, *op. cit.*, p. 183.

[21] *Ibid.*, p. 62-63; Wade Aucoin, « L'Acadie de l'avenir », dans Congrès mondial acadien, *op. cit.*, p. 294.

[22] Greg Allain et Isabelle McKee-Allain, « La société acadienne en l'an 2000 : identité, pluralité et réseaux », dans André Magord, *op. cit.*, p. 549-550.

[23] Greg Allain, « Fragmentation ou vitalité ? Regard sociologique sur l'Acadie actuelle et ses réseaux associatifs », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau, dir., *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 241; Stéphane Bujold, « La diaspora acadienne du Québec : essai de contribution à l'élargissement du champ national acadien », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 479.

[24] Karine Gauvin, « Une analyse discursive de l'identité acadienne à l'aube du Congrès mondial acadien », dans Denise Deshaies et Diane Vincent, *op. cit.*, p. 68.

[25] Stéphane Bujold, *op. cit.*, p. 479.

[26] Daniel Galarneau, « L'Acadie de la diaspora », dans Congrès mondial acadien, *op. cit.*, p. 186; Doris Léger, « L'Acadie de la diaspora », dans Congrès mondial acadien, *op. cit.*, p. 187.

[27] Curtis Joubert, « Les Cadiens et l'économie de la Louisiane », dans Congrès mondial acadien, *op. cit.*, p. 342.

[28] Mélanie Lefebvre, « La construction et la manifestation identitaires chez les Acadiens du Québec : piste de réflexion », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 404.

[29] *Ibid.*, p. 418-419.

[30] L'identité « brayonne » renvoie à la communauté d'origine acadienne vivant sur le territoire du Madawaska. Il s'agit d'une culture propre à la région, notamment en regard d'un contexte socioculturel et géographique particulier, qui s'est entre autres incarnée par la mise en valeur d'une entité imaginaire : la République du Madawaska. Voir Jacques Paul Couturier, « La République du Madawaska et l'Acadie : la construction identitaire d'une région néobrunswickoise au XXe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 2, 2002, p. 153-184.